

DEPARTEMENT
Loir et cher
CANTON
Romorantin-Lanthenay
COMMUNE
Romorantin-Lanthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE

275/2025

Liberté - Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE

OBJET : Libertés Publiques et Pouvoirs de Police : Autres Actes Règlementaires
Installation stand vente – Fontaine de la Place du Général de Gaulle

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I 6^{ème} et 8^{ème} parties ;
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, **modifié** et complété, relatif à la signalisation routière ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-24, L 2213-1 et L 2213-2 ;
Vu le code de la route ;
Vu la demande de l'Association La Tomate contre la dystonie, représentée par M. Serge Donadiou, 58 rue du Docteur Ogé – 91310 MONTLHERY, pour l'installation d'un stand de vente près de la Fontaine Place du Général de Gaulle, le jeudi 15 mai 2025 ;
Afin de préserver la sécurité publique ;

- ARRETE -

Article 1 : L'Association La Tomate contre la dystonie est autorisée à occuper le domaine public afin d'installer un stand de vente près de la Fontaine Place du Général de Gaulle, le jeudi 15 mai 2025 de 15h00 à 19h00.

En cas d'intempéries uniquement, l'Association sera autorisée **exceptionnellement** à installer le stand de vente sur le parvis de la Halle ;

Article 2 : Monsieur Le Commandant de la Brigade de gendarmerie et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du **présent** arrêté ;

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

A ROMORANTIN-LANTHENAY, le 28 avril 2025

Le Maire, Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte Publié ou notifié le	29 AVR. 2025
---	---------------------

Date de mise en ligne sur le site internet :

12 MAI 2025

Par délégation du Maire,
L'Adjoint,

Philippe SEGUIN

